

# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mercredi 14 mars 2018 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

## Étaient présents :

Diane Alary

Marie-Christine Côté

Marie-Lyne Lemay

Lucie Bélair

Valérie Deilhes

Sébastien Simard

Philippe Bolduc

Nathalie Gilbert

Marie-Pier Thibault

Philip Boumansour

Sébastien Gobeil

## Étaient absents :

Lucie Baril

Simon Dostie

## 1. Ouverture

### 1.1 Mot d'ouverture

M. Gobeil souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence.

### 1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Gobeil constate que le quorum est atteint.

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

On y effectue ensuite les ajouts suivants :

- 7.1 Information service alimentaire service de garde le midi
- 7.2 Projet friperie

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 14 mars 2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-039**

#### 1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 6 février dernier

##### Correction :

- On enlève le nom de Mme Marie-Lyne Lemay à la liste des membres présents.
- Point 7.6, 6<sup>e</sup> puce : On retire la fin de la phrase. *Des élections scolaires sont prévues le 4 novembre 2018 mais comme cette date est ultérieure aux élections provinciales, c'est à rediscuter.*
- Point 7.6, 7<sup>e</sup> puce : On remplace la dernière phrase par celle-ci. *Ces quatre écoles auront chacune une direction et un Conseil d'établissement à partir de 2018-2019.*

##### Suivis :

- Point 4.3 : Le service de garde pour la semaine de relâche a finalement eu lieu à l'école Les Sources et le tout s'est bien déroulé. Le nombre d'inscriptions s'est maintenu avec un taux d'absentéisme d'environ 5%, dû aux aléas habituels. Entre 90 et 108 enfants étaient présents chaque jour. Différents groupes d'âge ont donc pu être formés. Il est prévu de varier les écoles d'accueil dans les prochaines années.
- Point 6.3 : M. Simard a rencontré les personnes ressources à la Commission scolaire pour l'achat de puces électroniques au service de garde. Pour l'instant, comme le financement actuel ne permet pas de combler les deux besoins ciblés, soit la sécurité et la prise de présence, ce projet est reporté à plus tard.

Il est proposé par Mme Diane Alary d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 février 2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-040**

## 2. Interventions du public

Aucune intervention.

## 3. Approbation

### 3.1 Journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle (28 mai)

Il est demandé de modifier l'horaire des élèves fréquentant actuellement le préscolaire en leur donnant congé le lundi 28 mai prochain afin de pouvoir accueillir les futurs élèves de maternelle. Lors de cette journée, les élèves actuels pourraient fréquenter le service de garde sans cout supplémentaire et les élèves n'étant pas inscrits habituellement bénéficieront du service gratuitement.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'approuver la journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle ainsi que la journée de congé pour les élèves actuels le 28 mai prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-041**

### **3.2 Plan de réussite 2017-2018**

*Voir document « Progresser ensemble au fil des saisons : Plan de réussite 2017-2018 et Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018 »*

M. Simard atteste que les corrections demandées lors de la dernière réunion ont été effectuées. Il est fier de ce document qui donne un bon éventail de ce qui est vécu à l'école. Comme aucune autre modification n'est proposée, on peut procéder à son approbation.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'approuver le bilan du plan de réussite 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-042**

## **4. Adoption**

### **4.1 Vocation des locaux pour la période estivale : camps d'été de la VSAD**

M. Simard informe les membres que l'utilisation des locaux de l'école par le camp Kéno, en partenariat avec la ville de St-Augustin, pour ses activités estivales doit être approuvée annuellement. L'entente serait la même que par les années passées, c'est-à-dire que les locaux sont prêtés gratuitement par l'école, mais que les frais de ménage sont assumés par la Ville. Il s'agit d'un beau service offert aux gens du quartier, qui sera bonifié cette année puisqu'une rencontre avec l'orthopédagogue aura lieu afin de proposer des activités ludiques et un temps de lecture le matin pour certains élèves ciblés.

On se questionne sur le fait que certains enfants qui fréquentent l'école mais dont le domicile n'est pas sur le territoire de St-Augustin ne soient pas admis au camp Kéno. M. Simard discutera de cette situation particulière avec le technicien en loisirs qui gère le camp afin de permettre à ces enfants d'avoir accès au même camp que leurs amis et dans leur milieu de vie habituel. Au besoin, le Conseil d'établissement en fera une résolution.

Il est proposé par Mme Marie-Pier Thibault d'approuver le prêt des locaux de l'école au camp Kéno pour cet été. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-043**

### **4.2 Amplitude d'ouverture du service de garde en 2018-2019**

Toujours d'après le sondage exhaustif réalisé il y a deux ans au service de garde, M. Simard suggère de maintenir l'horaire d'ouverture identique à celui de cette année, c'est-à-dire de 7h15 à 18h00. L'autre option serait d'ouvrir entre 7h00 et 17h45, mais une grande majorité de parents préférerait une amplitude se terminant plus tard que débutant plus tôt. Aucune

demande n'a été formulée par des parents pour un changement à l'amplitude actuelle. Comme il est impossible d'ajouter du temps à cette dernière, on garderait le statu quo.

Il est proposé par Mme Lucie Béclair d'approuver l'amplitude d'ouverture du service de garde pour 2018-2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-044**

## 5. Consultation

### 5.1 Date de la soirée reconnaissance pour les parents bénévoles

M. Simard souhaite faire un retour sur la soirée de reconnaissance de l'an dernier où on avait voulu moderniser la formule et proposer une activité de style 5 à 7 avec verre et bouchées au Chic Alors. Finalement, très peu de parents bénévoles s'étaient présentés. Il est à noter que le moment choisi tombait tout juste après le souper spaghetti et le défi têtes rasées Leucan. On se questionne donc sur l'utilité de préparer une soirée de ce genre si on ne réussit pas à atteindre un maximum de parents bénévoles, que ce soit ceux participant au Conseil d'établissement, à la Fondation ou aidant les enseignants dans leur pratique (bibliothèque, sorties ou autres).

Diverses avenues sont proposées : envoyer une carte de remerciement personnalisée par les élèves touchés et une carte-cadeau, offrir à nouveau une soirée de remerciement mais à un moment différent ou offrir gratuitement le souper spaghetti et profiter de cette occasion pour les remercier publiquement.

Les membres du Conseil d'établissement sont invités à sonder quelques parents afin de vérifier leur intérêt face à ces propositions. La décision est reportée à la prochaine réunion.

## 6. Informations générales

### 6.1 Mot du président

M. Gobeil félicite M. Simard et les créateurs de la vidéo promotionnelle présentant le projet de nouvelle bibliothèque. Il espère que ce projet porteur et rassembleur, visant entre autres à rapprocher l'école de la communauté, pourra se concrétiser. Finalement, il souhaite une belle 3<sup>e</sup> étape au personnel de l'école.

### 6.2 Mot de la direction

M. Simard informe les membres sur différentes activités vécues à l'école :

- La 3<sup>e</sup> étape a débuté le 12 mars dernier. Cette dernière vaut pour 60% de l'année scolaire. Présentement, les enseignants rencontrent certains parents pour discuter des

résultats de la 2<sup>e</sup> étape et les services pour les élèves en difficulté sont réajustés, certains plus formellement par l'intermédiaire de plans d'intervention.

- Une récréation prolongée et un tirage ont eu lieu avant la semaine de relâche pour féliciter les élèves ayant encore leur permis de conduite vert. On remarque une différence dans la modification des comportements depuis l'instigation de ce système de règles de vie puisqu'on agit de façon plus préventive et positive auprès des jeunes.
- La période d'inscription est terminée. Les prévisions ministérielles au préscolaire se sont avérées : 38 élèves étaient prévus et on compte finalement 40 inscriptions. Il est à noter qu'il y aura 68 départs en 6<sup>e</sup> année donc il s'agit d'une baisse significative de clientèle. Comme le ratio au préscolaire permet 19 élèves par classe au maximum, deux futurs élèves sont en surplus présentement. Ils seront transférés dans une autre école si aucune autre inscription ne s'ajoute ou il se peut que l'école Les Bocages devienne l'école d'accueil des transferts d'élèves cette année. On attend les chiffres des autres écoles avant de statuer sur cette situation. Il est évident que cette baisse de clientèle aura un impact sur les autres niveaux pour les années futures. À suivre...

\*M. Gobeil réitère sa demande d'informer les élèves au cours de l'été de leur future classe. M. Simard rappelle que les élèves du préscolaire et du 3<sup>e</sup> cycle apprennent qui sera leur enseignant durant les journées pédagogiques du mois d'aout puisque les rencontres de parents de début d'année ont toujours lieu à ce moment. Il ajoute qu'il est toujours possible de connaître l'enseignant à l'avance au besoin pour les enfants anxieux ou ayant des besoins particuliers. Une vingtaine d'élèves par année profitent de ce service actuellement, mais ne peuvent savoir s'ils sont avec leurs amis ou non. Cette idée sera amenée lors de la prochaine assemblée générale des enseignants. À suivre...

### **6.3 Mot du trésorier**

M. Boumansour n'a rien à ajouter aux points discutés préalablement, sinon qu'un montant de 125\$ a été retranché au budget du Conseil d'établissement pour payer le secrétariat de la réunion précédente.

Mme Côté demande à ce que le secrétariat du mois de décembre dernier, qui avait été assuré par M. Simard en son absence, lui soit payé au même titre que si on avait dû engager une personne pour la remplacer. La rédaction des procès-verbaux étant une tâche colossale, il va de soi selon elle que toute personne qui la prend en charge soit rétribuée. Les membres sont en accord avec sa proposition.

### **6.4 Mot de la représentante du Comité de parents**

La réunion du Comité de parents tombant le même soir que celle du Conseil d'établissement, Mme Deilhes fera état des sujets discutés lors de la rencontre suivante le mois prochain.

## 6.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Diane : La semaine officielle des services de garde a lieu en mai, mais sera en juin comme les années précédentes. Par ailleurs, la journée pédagogique du 15 février dernier à St-Raymond fut un succès avec 140 enfants inscrits et beaucoup de plaisir. C'est à refaire ! Un comité d'éducateurs a d'ailleurs été formé avec M. Jean-Simon pour planifier et annoncer à l'avance les activités et sorties des journées pédagogiques pour l'an prochain, à la demande du Conseil d'établissement. Enfin, une réunion est prévue sous peu pour le défi têtes rasées Leucan qui aura lieu le 26 mai prochain. On prévoit lancer les inscriptions bientôt et faire la promotion par des affiches et des élèves à la porte qui en parleront.

Mme Lucie : Tout va bien au service de garde. Les éducateurs vont faire un consensus pour la gestion des élèves dans différents secteurs de la cour lors de leur prochaine rencontre d'équipe afin de gagner en cohérence dans nos interventions.

Mme Marie-Pier : Les élèves de 5<sup>e</sup> année font beaucoup de robotique avec l'aide de la conseillère pédagogique en science. Le projet Minecraft, dans lequel ils devront créer une maquette de la ville de Québec en 1900, a quant à lui été présenté. Un autre projet lié à la mathématique, nommé le projet coloc, est vécu actuellement en 5<sup>e</sup> année.

M. Philippe : La 3<sup>e</sup> étape, valant 60% de l'année, est une étape importante. Au 1<sup>er</sup> cycle, les élèves commenceront bientôt à réviser la matière vue en prévision des évaluations de fin d'année. Le projet des Génies en lecture est à venir : les élèves de 1<sup>re</sup> année devront lire 3 romans et ceux de 2<sup>e</sup> année, 4 romans en un mois. Par ailleurs, les cours d'échecs, toujours appréciés des élèves, débiteront durant la semaine du 19 mars. Enfin, plein de petits projets se dessinent en 2<sup>e</sup> année, dont les tomates de l'espace et l'idée d'un site Internet...

Mme Marie-Christine : Les élèves de 4<sup>e</sup> année vivront une activité de la Boîte à Science sur la cuisine moléculaire le 20 mars prochain, en lien avec le mois de l'alimentation. En avril, les élèves du 2<sup>e</sup> cycle entreront dans le grand projet annuel des Génies en lecture dans lequel les élèves de 3<sup>e</sup> année devront lire 3 romans et ceux de 4<sup>e</sup> année, 4 romans en un mois dans le cadre d'un concours littéraire interclasses. Toujours en lien avec la lecture, les enseignantes d 4<sup>e</sup> année souhaitent créer une maison d'édition pour publier les écrits des élèves de l'école... C'est à suivre ! Enfin, 10 élèves de 4<sup>e</sup> année, accompagnés par Mme Annie et Mme Marie-Claude, ont gagné le prix coup de cœur des juges à un important concours de robotique organisé par LEGO ayant eu lieu le 16 février dernier. Félicitations !

## 6.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet étant absente, ce point est reporté à la prochaine réunion.

## 7. Varia

### 7.1 Information service alimentaire service de garde le midi

M. Simard explique qu'une entente avec le service alimentaire Le Croquignolet stipule que pour bénéficier de l'aide d'une préposée, en l'occurrence Mme Irène qui fait chauffer les lunchs et apporte son aide pour le service, 30 repas par jour doivent être vendus. Actuellement, les ventes oscillent autour de 20 repas par jour alors le service cessera à compter du 19 mars prochain.

Les membres se questionnent si cette diminution des enfants inscrits au service de traiteur par rapport aux années précédentes est liée au fait que ce service n'est plus un besoin pour les parents ou à la qualité des repas servis. Les éducatrices confirment que les plats sont peut-être moins gouteux qu'avant avec le changement de propriétaire au Croquignolet et l'aide d'une diététicienne dans l'élaboration des menus. Les prix ont également augmenté.

Il est proposé de vérifier s'il existe d'autres possibilités pour l'an prochain. Deux idées de service sont soulevées : « Les copines cuisinent » à Cap-Rouge et « Les Savardises » (repas maison surgelés à 6,25\$ chacun) sur le chemin Sainte-Foy. Dossier à suivre...

### 7.2 Projet friperie

Mme Thibault présente un projet de friperie qui a été réfléchi avec deux collègues, Mme Marie-Claude et Mme Isabelle. Dans l'effervescence de la robotique à l'école, elles cherchaient une façon de financer l'achat de robots puisque la Commission scolaire en possède mais ces derniers doivent être partagés entre les écoles et sont constamment réservés. L'idée d'organiser une friperie dont tous les profits seraient destinés à l'achat de robots est né.

Cette dernière aurait donc lieu en avril, après le congé de Pâques. Des vêtements en bon état, de 0 à 16 ans, seraient recueillis pour être vendus entre 1 à 5\$ par morceau le 26 avril prochain de 15h30 à 19h00. Au besoin, la vente pourrait se poursuivre le lendemain matin (journée pédagogique). Tous les profits amassés seraient remis à la Fondation qui pourrait ensuite faire l'acquisition de nouveaux robots. La vente serait ouverte à la communauté et de la promotion par des affiches serait faite dans le quartier. Tous les articles invendus seraient envoyés à des œuvres de charité dans une optique de « Donnez au suivant ». Les morceaux trop abimés pour être mis en vente seraient utilisés par l'enseignante d'arts plastiques qui se fixerait comme mission de leur donner une 2<sup>e</sup> vie.

Il est proposé par M. Philip Boumansour d'approuver le projet de friperie. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-045**

La levée de l'assemblée a lieu à 20h35.

---

Sébastien Gobeil, président

---

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Marie-Christine Côté